

Parcours BOOSTER

RESEAU ENTREPRENDRE MAYENNE

Présentation du dispositif

Le parcours BOOSTER accompagne les entreprises en développement sous la forme :

- d'un accompagnement collégial et individuel, en mode projet, par 2 à 3 chefs d'entreprise, bimestriel et/ou mensuel pendant 24 mois,
- d'un financement sous forme de prêt d'honneur.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le parcours BOOSTER s'adresse aux entreprises de plus de 5 salariés dont le CA est > à 500 000 € et qui souhaitent se développer (développer l'offre produits/services, conquérir de nouveaux territoires, renforcer l'outil industriel, acquérir une entreprise, effectuer un pivot...).

Objectif : passer le cap des 10 emplois.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est compris entre 30 000 et 90 000 €, accordé à la personne, sans intérêt ni garantie.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

- Auprès de quel organisme

Les entreprises doivent se rapprocher du Réseau Entreprendre® Mayenne via [le formulaire de contact en ligne](#).

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE MAYENNE

- Bâtiment Laval Economie Emploi
Quartier Ferrié
23 place du Général Ferrié
53000 LAVAL
Téléphone : 06 75 29 76 05
E-mail : mayenne@reseau-entreprendre.org